

ABONNEMENT

SAUMUR	
Un an	18 fr.
Six mois	9
Trois mois	5 50
POSTE	
Un an	20 fr.
Six mois	10
Trois mois	5

ou s'abonne
à SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : Jean DASSY

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.
Un trimestre commencé sera dû.

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames,	30
Faits divers	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

SAUMUR, 17 AOÛT

Élections Législatives

DIMANCHE 20 AOÛT 1893

CANDIDAT CONSERVATEUR

Eugène BERGER
Député sortant

On nous communique les lettres suivantes :

Monsieur le Baron,

Votre journal *l'Avant-Garde* m'accuse de mensonge dans son numéro d'hier, parce que j'ai dit que vous aviez donné à M. Berger votre parole de ne pas vous présenter contre lui. Une imputation aussi grave ne peut avoir été formulée qu'avec votre autorisation.

Ce que j'ai dit, je le maintiens et je vous demande de constituer un jury d'honneur, non pas après les élections, mais immédiatement.

J'apporterai devant lui des preuves et des témoignages d'où il résultera qu'en effet il y a un menteur et que ce menteur n'est pas moi.

Je vous mets au pied du mur, M. Pollicier, et j'attends votre réponse.

Recevez, Monsieur le Baron, mes salutations.

GIGOT,
Conseiller général.

« Saumur, le 16 août 1893. »

» Mon cher Gigot,

Vous faites appel à mon témoignage au sujet de l'accusation que *l'Avant-Garde* lance aujourd'hui contre vous.

Je n'ai qu'un mot à dire : dans la seconde quinzaine du mois de novembre dernier, M. de Grandmaison est venu me voir à Paris et m'a déclaré spontanément qu'il ne se présenterait pas contre moi.

» Bien à vous.

» E. BERGER. »

INFORMATIONS

L'APPEL DES SYNDICATS

Les avocats conseils des délégués de la Bourse du Travail, condamnés par le tribunal correctionnel de la Seine, ont résolu qu'appel serait fait de ce jugement qui a ordonné la dissolution de 38 syndicats illégalement constitués.

LETRE ÉPISCOPALE

Dans une lettre adressée aux candidats à la députation, M^{gr} de Cabrière, évêque de Montpellier, dit qu'un républicain ne doit pas traiter la religion catholique avec dédain ou un haineux

mépris, ni nourrir de la défiance à son égard, puisque le Pape a exprimé le désir que tous les catholiques en France s'inclinent devant la constitution actuelle du pays.

LA DERNIÈRE LETTRE DE LÉON XIII

M. Develle chargera l'ambassadeur de France près du Vatican de remercier Sa Sainteté, au nom du gouvernement, pour la lettre qu'elle a adressée à l'archevêque de Bordeaux.

CLÉMENCEAU

Cette candidature dans le Var est vivement combattue. Partout l'ex-leader de l'extrême-gauche est accueilli par des huées. Tout fait prévoir son insuccès.

MORT DU DOCTEUR BLANCHE

Nous apprenons la mort du docteur Blanche, le célèbre aliéniste.

M. LOCKROY

Il paraît que l'état de M. Lockroy est assez inquiétant.

LA SÉCHERESSE

Une partie des ateliers et des forges de Commentry sont arrêtés par le manque d'eau.

L'alimentation des machines à vapeur est impossible. Les hauts-fourneaux et les fours à cokes seuls travaillent. 1,200 ouvriers sont sans travail.

Dans la région de Montluçon, les rivières à sec dégagent des odeurs nauséabondes qui font craindre pour la santé publique.

A Commentry, l'eau potable est rationnée depuis un mois.

A BANGKOK

M. Le Myre de Vilers est débarqué hier en cette ville.

LES PÊCHERIES DE BEHRING

Le tribunal arbitral a rendu sa sentence dans l'affaire des pêcheries de Behring. L'Angleterre reçoit satisfaction, mais, sur la demande des États-Unis, des mesures sont prescrites pour empêcher la destruction trop rapide des phoques.

ALSACE-LORRAINE

Le programme de la visite de Guillaume II en Alsace-Lorraine est arrêté. L'empereur n'ira pas seulement à Metz, mais il s'arrêtera plusieurs jours à Strasbourg.

A VIENNE

La conférence commerciale entre la Russie et l'Autriche-Hongrie reprendra ses travaux après la réponse de la Russie aux propositions austro-hongroises, vers le 15 septembre.

A ROME

Dans un des derniers conseils des ministres, il a été question du voyage du prince de Naples à Metz. Quelqu'un a fait observer que ce voyage ayant un caractère politique, les ministres auraient dû en être informés autrement que par les journaux.

LES FIANÇAILLES DU PRINCE DE NAPLES

Grosse nouvelle trouvée dans une lettre d'une dame d'honneur de la reine d'Italie :

« Tenez pour certain qu'après les manœuvres allemandes dans l'Alsace-Lorraine, les fiançailles du prince héritier d'Italie avec la dernière fille de l'impératrice Augusta, c'est-à-dire la plus jeune sœur de l'empereur d'Allemagne, seront annoncées officiellement. »

LE CHOLÉRA

A Vienne, il paraît qu'un soldat d'infanterie a été atteint du choléra au camp de Breecon.

Le choléra s'étend de plus en plus sur la frontière de Hongrie et de la Galicie.

A Naples, on signale, pour la journée du 14, 19 cas et 12 décès.

LES MALFAITEURS EN ITALIE

Ils y vont gaiement et sans se gêner. C'est ainsi que, samedi soir, quatre malfaiteurs masqués du légendaire mouchoir ont fait irruption dans l'auberge Colonna, à Montecom-patri.

Après avoir fait un butin de plus de 2,000 francs ils se sont attablés, ont mangé et bu tranquillement, sans oublier le cigare et le café, puis ils s'en sont allés.

Naturellement, les carabinieri sont venus... trop tard et, pour ne pas s'être dérangés pour rien, ont fait quatre ou cinq arrestations.

Plusieurs fois déjà la police a procédé à l'arrestation d'habitants de la localité, que l'autorité judiciaire a dû faire relâcher ensuite.

Quant aux brigands, on les laisse-courir.

EN ALLEMAGNE

La ville de Memel adresse à l'empereur une pétition et lui expose la situation désastreuse dans laquelle elle a été mise par la guerre des tarifs avec la Russie.

La plupart des usines sont fermées, un grand nombre d'ouvriers n'ont plus de travail et l'on craint des troubles.

A SAINT-PÉTERSBOURG

Le *Nouveau Temps*, en présence de la mauvaise volonté de l'Allemagne à l'égard de la Russie au sujet du traité de commerce, conseille à la Russie de ne point négocier de traité avant que l'Allemagne le sollicite et fasse des propositions avantageuses.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 16 août 1893.

Quoique les nouvelles des places étrangères soient peu favorables, le marché de Paris, bien influencé par l'abondance de l'argent qui vient de se révéler à la liquidation de quinzaine, s'engage résolument dans la voie de la hausse. Son premier acte a été d'imprimer une vigoureuse poussée à la rente 3 0/0 qui s'élève à 99.37. Le 4 1/2 0/0 reste lourd à 104.35.

L'Italien est en forte baisse à 86.30.

Malgré le change mauvais, on monte sur l'Extérieure à 63 4/8. Les haussiers affirment que l'élévation du change doit être attribuée aux achats, dans un but de prévoyance, de la Banque d'Espagne et qu'aussitôt ces achats finis, le change baissera.

La Banque de France passe à 4,190.

Le Crédit Foncier se tient entre 960 et 962.50.

Le Comptoir National d'Escompte, dont le dernier bilan accuse des résultats très satisfaisants, est ferme à 482.50.

Le Crédit Lyonnais est soutenu à 775.

On fait 465 sur la Société Générale et 120 sur la Banque d'Escompte.

L'obligation 3 0/0 des Immeubles de France s'inscrit à 377 ; les 4 0/0 font 467.25.

La société des Charbonnages de Kébas a inauguré le 20 juillet un puits de 150 mètres qu'elle a creusé sur un point de sa concession et le port qu'elle a établi sur la côte pour permettre en tout temps l'entrée des navires ayant un tirant d'eau de huit mètres.

L'obligation des Chemins Economiques finit à 418.

Chronique Locale

ET DE LOUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 17 AOÛT

Observations de M. DAVY, opticien

Place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		+ 25°
Ce matin, à 8 h.		+ 25°
Midi,	749 ^{m/m}	+ 36°
Hausse	» ^{m/m}	
Baisse	8 ^{m/m}	
Température minima de la nuit		+ 19°

AVIS

Le *Courrier de Saumur* publie chaque jour l'avis suivant en tête de sa chronique locale :

« Nous recommandons en outre d'assister à l'ouverture et au dépouillement du scrutin. »
» *Travaillons et veillons.* »

Nous n'insisterons pas sur le côté injurieux, pour nos compatriotes, d'une note ainsi conçue, où les mots *ouverture* et *dépouillement* sont en outre soulignés avec une insolence qui n'a rien de surprenant, étant donné la mauvaise éducation connue de la rédaction de ce journal.

Seulement comme il est bon de se méfier des gens trop méfiants, nous engageons nos amis à exercer une surveillance au moins égale à celle dont on les menace.

Cette note paraîtra en tête de notre chronique locale jusqu'à ce que le *Courrier de Saumur* ait retiré ou modifié la sienne.

PROMETTRE ET TENIR SONT DEUX

Nous croyons à propos de reproduire une lettre que M. Chicoteau a adressée à ses amis et que plusieurs personnes nous communiquent en même temps.

Nous croyons qu'elle jettera un jour intéressant sur le candidat qui, repoussé de toutes les circonscriptions de Paris, est venu s'échouer à Saumur, comme dans un REFUGIUM PECCATORUM.

« Mon cher ami,

» M. le docteur Lionet, de Doué, publie une lettre invitant les électeurs à voter pour M. Allain-Targé.

» Il avait eu le courage, il y a quatre ans, de se présenter comme candidat républicain : à cette époque, personne, ni parmi les vieux (M. Allain-Targé compris), ni parmi les jeunes ne voulait affronter la lutte.

» Nous le soutenimes, réunis chez moi à Saumur, 48, rue Basse-Saint-Pierre, en petit comité de dix membres au plus — pour l'honneur du drapeau et en vue de l'élection future.

Il nous donna sa parole, tant pour le présent que pour l'avenir, et aucun de nous ne lui ménagea son temps ni autre chose.

Les huit mille cinq cents voix spontanément données à Lionet furent notre première et unique récompense, en même temps qu'elles étaient autant de soufflets à une administration inconsciente et à ces vieillards, soi-disant démocrates, qui tiennent Saumur en tutelle depuis si longtemps et ne voulaient pas de candidat parce qu'ils n'en avaient pas d'assez vieux.

Nous pensions bien recommencer une lutte d'autant plus facile que la République est cette fois hors de danger; le docteur Lionet en parlait souvent.

Il lui plaît tout à coup de faire un plongeon dans les eaux profondes d'une vieille démocratie dormante: il a grand tort et aucun de ses amis n'est obligé de se noyer avec lui.

Il devait tout au moins consulter ceux qui se sont sacrifiés pour lui et il ne pouvait pas, de son chef, rompre des engagements pris réciproquement.

Je souhaite à mon ami Lionet, docteur en médecine, de recevoir bientôt ce qu'il attend depuis longtemps!

Je lui offre de lui relire certaine lettre, écrite le 19 janvier 1889, par M. Allain-Targé, où ce dernier refuse de demander avec des avocats comme MM. Marais, Morillot et Defert, avec le vénérable et honnête M. Bury, la restitution par l'Etat d'un droit de trente-cinq mille francs injustement perçu deux fois, au détriment d'un Saumurois, père de sept petits enfants.

Un véritable déni de justice a été commis ici, je le signale à nouveau à M. Allain-Targé, qui parle de refaire les lois qu'il a faites, ce qui doit, entre parenthèses, inquiéter tous ces magistrats auxquels il a donné le jour depuis vingt ans.

Mais, moi qui suis devenu sceptique en vieillissant, quand je regarde depuis tant d'années, à Saumur, au cœur de notre plus riche campagne, sur le bord du grand coteau, au pied même de la demeure de M. Allain-Targé, ces tristes épaves des tramways saumurois, je ne peux m'empêcher de dire à mon ami Lionet: *Promettre et tenir sont deux.*

Et comme je n'aime pas, en vieux Saumurois, rester longtemps triste, je me mets ensuite à rire en pensant que M. Monprofit, concessionnaire des tramways saumurois et secrétaire de M. Allain-Targé, va devenir député de Paris, quand son patron deviendra député de Saumur.

Le général devient caporal... peut-être secrétaire de son ancien secrétaire.

C'est bien fin de siècle et tout à fait démocratique.

CHICOTEAU,
Ancien notaire.

Saumur, le 17 août 1893.

ERREUR N'EST PAS COMPTE

Le *Courrier* fait dire à M. Allain-Targé, dans le compte-rendu de la conférence de dimanche, que le candidat radical n'était pas là au moment où fut votée la loi sur les obligations à lots.

C'est faux.

Il était là, à la Chambre, et n'a pas éclairé celle-ci sur les manœuvres dont il avait été l'objet trois ans auparavant.

ESCAMOTAGE

Quelqu'un ayant demandé, dimanche, à M. Allain-Targé, de s'expliquer sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat, le candidat radical lui a promis de le faire quand il aurait exposé le sujet de sa conférence.

Mais il s'est bien gardé de le faire.

Il y avait pourtant un joli thème pour un soi-disant radical.

PAS DE MANDAT

Le *Courrier de Saumur* reproduit imperturbablement la phrase de M. Allain-Targé au sujet du mandat que celui-ci aurait refusé en 1889.

Encore une fois, M. Allain-Targé n'a pas eu à refuser le mandat qui ne lui avait pas été confié.

Les vieilles barbes

M. de Vogüé, candidat républicain libéral, adresse à ses électeurs une profession de foi qui débute ainsi:

« Vous allez choisir entre la République de la division et la République de l'union nationale.

La première veut perpétuer nos discordes civiles, continuer entre Français une lutte qu'on dit nécessaire, éternelle. Elle réclame pour quelques politiciens de carrière le privilège exclusif de servir la France, ou plutôt de s'en servir, en occupant seuls toutes les places...

Je ne veux pas de cette République... »

L'épithète de POLITICIENS DE CARRIÈRE ne saurait s'appliquer mieux qu'à M. Allain-Targé.

Photographies électorales

M. le baron de Grandmaison s'inspire des procédés électoraux boulangistes et fait distribuer à profusion des photographies en civil pour les messieurs... en cuirassier pour les dames, avec cette signature: GEORGES.

Ah! Georges, qu'il est beau d'être jeune!

Seulement, n'en abusez pas trop!

Réunion tumultueuse

Hier, M. de Grandmaison faisait une conférence à Vihiers. La réunion a été interrompue par une bande d'individus armés de gourdin

et dirigés par un ferblantier. Une bousculade terrible en est résultée, suivie d'une bataille à la sortie.

La gendarmerie qui était à Saumur en train de passer une revue d'armes n'a pu intervenir.

Inutile de dire que les partisans de M. Berger ne sont pour rien dans cette agression sauvage. Nos amis se respectent trop pour avoir recours à de tels procédés.

Au loup

Tout le monde se rappelle cette fable, où La Fontaine raconte l'aventure d'un jeune berger qui s'amusait à crier au loup pour déranger ses confrères. Or il advint que le loup étant venu pour de bon, ceux-ci ne bougèrent plus, croyant toujours à une plaisanterie.

Pareille chose pourrait arriver à une dame B..., qui s'est amusée hier à enfermer un homme dans sa remise et a envoyé ensuite chercher la police. Quand celle-ci est arrivée, elle lui a déclaré qu'elle avait simplement voulu lui jouer un tour.

La dame B... s'expose de plus à un bon procès pour cette fumisterie.

Scène de famille

Hier, une discussion a éclaté entre la dame Raguin et la dame Davy, sa belle-sœur. Des injures on est passé aux coups de pieds dans le devant des jambes et la première a porté plainte contre la seconde.

Arrestation

La police de Saumur a mis hier en état d'arrestation un nommé Bourel, du Petit-Puy, sous l'inculpation d'attentat à la pudeur.

A l'œil

Le sieur Yvon, limonadier, place de la Bilinge, a déposé une plainte contre une femme Bedour, pour filouterie d'aliments.

Accident

Hier, à 9 heures du soir, un camionneur de M. Riverain a eu le talon écrasé, quai de Limoges, par un tombereau de macadam. Recueilli par des passants, il a été reçu chez M. de la Guillonnière, où on lui a prodigué les premiers soins que nécessitait son état, et reconduit chez lui, 5, rue Pavée.

Charité et Bohémiens

Après la journée fructueuse du 15 août, une de ces familles (?) de bohémiens dont on voit les voitures stationner dans les faubourgs entra le soir chez un marchand de vin et consommait en peu de temps dix-neuf litres de vin et pour six à sept francs de vituailles de toutes sorte.

Inutile d'ajouter qu'après de pareilles agapes, toute la famille — enfant compris, naturellement — était dans les vignes du Seigneur.

jardin, accourut enfin.

— Tu n'as pas entendu, lui dit M. de Cordouan, ce que l'on crie?

— Non, mon amiral.

— Il s'agit d'un crime, je crois... Va voir et achète-moi le journal.

— Oui, mon amiral.

Pierre ôta le tablier de cuir qu'il avait devant lui et se précipita dehors...

Dix minutes se passèrent, un quart d'heure... Le fidèle serviteur ne revenait pas... Et l'agitation se faisait plus vive au dehors... Des regards curieux semblaient se tourner vers l'habitation de M. de Cordouan. On se la montrait du doigt et on chuchotait; on causait en l'examinant. Qu'est-ce que cela voulait dire?

Le vieillard, incapable de faire un pas précisément ce jour-là, séchait de colère dans son fauteuil.

Il jurait et sacrait, accablant Pierre de malédictions et d'imprécations. Enfin le vieux serviteur parut.

Il avait la figure décomposée... les lèvres livides.

— Eh bien! quoi? qu'y a-t-il donc? demanda aussitôt M. de Cordouan.

— Rien, mon amiral.

La paix n'a pas dû régner longtemps parmi ces intéressants personnages qui devraient être tenus en dehors de tout sentiment de commisération, malgré leurs infirmités souvent douteuses.

L'autorité ferait bien aussi de supprimer, dans la mesure du possible, ces voleurs du bien des pauvres.

Les boissons et l'hygiène

Par ces chaleurs torrides, on ne peut arriver à se désaltérer, surtout à bon marché.

Parmi les boissons que consomme l'ouvrier, il en est une qu'il préfère, c'est celle de raisin sec. Quand le raisin est de bonne qualité, cela fait une boisson agréable dont le goût se rapproche naturellement le plus de celui du vin.

Malheureusement ces raisins, qui nous viennent de la Grèce ou de l'Italie et que livrent ensuite les épiciers, doivent être frelatés; ils ne donnent qu'un breuvage aigre, cause de fréquents maux d'estomac.

En quoi consiste la fraude si ce n'est que le raisin, à l'état frais, est débarrassé une première fois de son jus? Après cette opération, on le sucre légèrement, puis on le corse avec un acide quelconque.

C'est là où nos hygiénistes officiels devraient mettre le nez; les ouvriers apprécieraient mieux ce zèle que celui qu'ils mettent à chauffer des candidatures.

Les élections à Cholet

Le parti républicain gouvernemental, n'osant pas affronter la lutte à Cholet, le parti ouvrier a voulu faciliter aux républicains avancés le moyen de se compter.

M. de Maille aura pour concurrent le citoyen Gourbellière, conseiller municipal socialiste.

Son programme est celui du parti ouvrier.

Placards anarchistes à Angers

La police de sûreté fait la chasse aux afficheurs anarchistes et trois de ceux-là n'ont pu leur échapper hier. Les afficheurs étaient tout disposés à opposer une énergique résistance, mais ils se sont vite ravisés et sont devenus, heureusement pour eux, doux comme des agneaux.

Le drame de Saint-Pierre-des-Corps

Un drame émouvant s'est déroulé à Saint-Pierre-des-Corps, près Tours.

Depuis quelque temps, Lacaze, aiguilleur au chemin de fer d'Orléans, et habitant Saint-Pierre-des-Corps, était atteint d'une maladie incurable.

Son caractère s'était assombri et il résolut de mettre fin à ses jours après avoir tué sa femme et son enfant, un petit garçon de huit ans environ.

Avant-hier, il a mis son projet à exécution.

— Comment! rien?

Pierre piétinait devant son maître, mal à l'aise, pris d'une envie démesurée de s'en aller.

Et il faisait un pas pour s'éloigner.

— Mille sabords! cria son maître, m'écouteras-tu? Me répondras-tu?

Pierre tressaillit et s'arrêta.

— Qu'est-ce qui se passe? Qu'est-ce qu'on crie?

— Rien, mon amiral...

— Comment! rien, imbécile! Je vois les gens aller et venir. Je devine leurs conversations sur leurs lèvres; je te dis, moi, qu'il y a quelque chose.

— Oh! ce n'est rien, mon amiral... un crime commis dans Bordeaux.

— Un crime? Tu m'as acheté le journal?

— Non, mon amiral.

— Comment, non? quand je t'envoie exprès.

— Il n'y en avait plus, répondit le malheureux Pierre.

L'amiral avait eu un geste de fureur.

— Ah ça! s'écria-t-il, deviens-tu fou, Pierre, ou te moques-tu de moi?

Et il avait essayé de se dresser dans son

Le Drame des Chartrons

PAR JULES DE GASTYNE

PREMIÈRE PARTIE. — Les Deux Rivaux

XV

Nous avons dit déjà que le grand-père d'Edgar de Cordouan, le vice-amiral Adalbert de Cordouan, habitait Royan. Il occupait une petite maison encadrée dans les verdure situées non loin de la Conche de Pontailiac, le lieu de rendez-vous des baigneurs et baigneuses élégants.

Nous avons fait connaître l'âge du vieux marin, donné un aperçu de ce qu'avait été sa glorieuse carrière. Nous n'y reviendrons pas, car là n'est pas l'intérêt de notre roman.

A l'heure où commence notre récit, au lendemain de l'arrestation de l'infortuné Edgar, le vice-amiral, perclus de douleurs, ne pouvait pas marcher, même dans son jardin, et il fallait, pour qu'il pût prendre l'air, admirer le superbe paysage qui se déroulait autour de lui, que son fidèle domestique, Pierre le Cagneux, ainsi appelé parce qu'il était resté bossu

après une chute sur le pont d'un navire pendant une effroyable tempête où il avait sauvé la vie à l'amiral; il fallait, disons-nous, que Pierre le Cagneux, doué d'une force extraordinaire malgré sa difformité, le transportât dans son fauteuil sous un petit kiosque élevé, situé au bout du jardin et d'où l'on dominait une partie de la baie.

Ce matin-là, le vieillard avait été transporté par Pierre dans son observatoire ordinaire, quand il vit un mouvement inusité se produire parmi les baigneurs, et il entendit derrière lui, tout au long de l'avenue qui relie Royan à Pontailiac, des cris dont il ne saisit pas tout d'abord la signification et qui semblaient jeter l'émoi dans le public.

C'étaient les cris des porteurs de journaux, arrivés par le premier train, et qui se répandaient à travers la ville, leurs paquets de feuilles humides sur le bras, en jetant à tous les échos la nouvelle du *Drame des Chartrons*, de l'*Assassinat de Delphine Lagrange*.

L'amiral était seul à ce moment.

Il bouillait d'impatience.

A plusieurs reprises, il appela:

— Pierre! Pierre!

Celui-ci, qui était occupé à l'autre bout du

Il s'arma d'un revolver et en déchargea deux coups sur sa femme qui fut atteinte à la gorge.

Il tira ensuite sur son enfant qui put s'enfuir à temps pour ne pas être atteint. Tour-nant enfin son arme contre lui-même, Lacaze se tira un coup de revolver dans la tête et tomba près du corps ensanglanté de sa femme.

Attiré par le bruit, des voisins accoururent et s'empressèrent autour d'eux.

L'aiguilleur ne donnait plus signe de vie, la balle l'avait foudroyé; la femme qui respirait faiblement fut transportée à l'hospice de Tours.

On n'a pu extraire qu'une des deux balles qui ont frappé M^{me} Lacaze. La malheureuse femme qui n'a survécu que par miracle à son horrible blessure est dans un état alarmant et on ne sait si elle pourra être sauvée.

Le couteau du soldat

Il est étrange que, jusqu'à ce jour, aucun ministre de la guerre n'a songé à donner au soldat un objet d'une utilité incontestable aussi bien en caserne qu'en campagne : un couteau.

Un couteau est indispensable au soldat. Chaque troupier est obligé de s'en procurer un de mauvaise qualité au moyen de ses ressources personnelles et en faisant un prélèvement sur les quelques sous qui lui sont envoyés du pays.

Un officier de l'armée territoriale a voulu combler cette lacune; il présente au ministre de la guerre un couteau simple, solide, léger, peu volumineux, que le soldat mettra dans sa poche et qui sera fixé à sa ceinture par la ficelle Lavoisier passée dans un anneau.

Le couteau se compose d'une forte lame en acier trempé et d'un poinçon lime. Très utile pour opérer, séance tenante, une réparation urgente à la chaussure, au harnachement, à l'équipement, ou bien encore pour couper les fils télégraphiques, les fils de fer servant de clôture, percer les tuyaux en plomb ou fer, etc. Très solidement construit, le couteau ne coûtera que soixante-dix centimes.

Le ministre de la guerre ne fera aucune difficulté pour autoriser les chefs de corps à acheter ce couteau sur les fonds particuliers des compagnies, escadrons et batteries.

Couper le pain, la viande, éplucher les légumes, préparer des curettes pour nettoyer les armes, etc., sont autant d'opérations pour lesquelles on ne verrait plus les soldats d'un peloton ou d'une escouade se disputer le couteau du brigadier ou du caporal ou bien encore celui qu'un camarade plus fortuné a pu acheter dans un bazar et qui n'a qu'une existence éphémère.

faut-euil, mais il retomba en poussant un cri de douleur.

Pierre, éperdu, ne savait où se mettre. Il aurait voulu que la terre s'entr'ouvrit pour le cacher, et il cherchait toujours à s'éloigner.

Son maître le cloua au sol d'un mot :

— Pierre, lui dit-il, je commence à être très mécontent de toi.

— De moi, mon amiral ? bégaya le pauvre homme, qui adorait son maître et se serait jeté au feu pour lui, comme il s'était jeté dans l'eau pour le sauver.

— Depuis que je ne puis plus remuer, pour-suivit le marin, depuis que je ne suis plus qu'une vieille carcasse sans mâts et sans voiles et qui ne remue pas plus qu'un ponton, tu me délaisses, tu ne m'obéis plus, tu me traites comme le dernier des mousses.

— Moi, mon amiral ?

— Oui, toi, Pierre, que j'appelais autrefois mon fidèle Pierre, que je croyais dévoué.

Le pauvre homme avait des larmes dans les yeux.

— Moi ! moi ! bégaya-t-il ; mon amiral pense cela de moi ?

— Oui, je le pense et je le dis !

— Moi qui donnerais pour mon amiral mon

État-civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 15 août. — Lucien-Martial Imbert, rue de la Marmaillette.

Avis aux Électeurs

En 1875, excédent des Recettes sur les Dépenses :

78 Millions

Avec un budget de 2 milliards

680 millions

En 1894, déficit :

385 Millions

Avec un budget de 3 milliards

450 millions

De 1882 à 1888, déficit annuel :

600 Millions

Soldés par 3 MILLIARDS
200 MILLIONS d'emprunts

Voilà les résultats de la gestion des majorités dernières.

FAITS DIVERS

UNE FERME PILLÉE EN FRANCE

On mande de Roubaix :

« Quelques maraudeurs ont pénétré dans le jardin de M^{me} Cruque, fermière au hameau de Petit-Beaumont, pour voler des fruits.

« Les domestiques de la ferme arrêtrèrent l'un d'eux, nommé Louis Landrieux. Les autres prirent la fuite. Ils revinrent ensuite plus nombreux, poussant des cris menaçants et armés de bâtons. Ils mirent le jardin au pillage et ravagèrent tout ; ils brisèrent ensuite les vitres, démolirent les fenêtres de la ferme et pénétrèrent dans la maison.

« La fermière a été rouée de coups et a eu le bras fracturé.

« Les agents, que les domestiques étaient allés chercher, arrivèrent à ce moment et mirent les maraudeurs en fuite.

« Ceux-ci, en partant, ont menacé d'incendier la ferme.

« La nuit suivante, des patrouilles d'agents ont parcouru les environs.

« Landrieux a été conduit à la prison de Lille. »

sang, ma vie...

Et, en disant ces mots, le vieux loup de mer éclata en sanglots.

M. de Cordouan, touché, se radoncit.

— Alors pourquoi, bougre d'animal, ne fais-tu pas ce que je te dis, ne me réponds-tu pas quand je te parle?... Dis-moi ce qu'on crie. Je veux le savoir !...

— Que mon amiral, bégaya Pierre, me demande tout...

— Je le veux ! répéta le marin.

Et il y avait dans ses paroles un tel ton d'autorité que Pierre tressaillit.

— Va me chercher un journal ! commanda le grand-père d'Edgar... Et ne reparais pas devant moi sans me le rapporter...

Pierre courba la tête, tira de sa poche une feuille soigneusement pliée et la tendit à son maître.

— Tu l'avais donc ? fit celui-ci. Tu voulais le lire avant moi ?

Pierre ne répondit pas.

Son émotion était telle que ses genoux s'entrechoquaient.

L'amiral lut le journal, indifféremment d'abord, puis ses yeux s'agrandirent, sa gorge se serra.

VARIÉTÉ

LE JURY

Le jury ignore les lois, il est étranger aux subtilités de la science, il est incompetent pour les résoudre ; mais il connaît les hommes, il juge la morale des actes, il est la voix du peuple, il prononce comme prononcerait le pays qu'il représente, sans haine, sans passion, sans aucun lien judiciaire, et nécessairement avec le désir de trouver la vérité ; parce que le sentiment du juste est naturel au cœur de l'homme, toutes les fois qu'il n'a aucun intérêt à le méconnaître ou à l'obscurcir.

Le jury, dit Faustin Hélie, n'assure pas seulement la vérité des jugements criminels ; il donne en outre à la liberté civile son plus énergique appui. « Il en résulte, en effet, qu'en matière criminelle le pouvoir judiciaire se trouve placé non-seulement en dehors des mains du pouvoir exécutif, mais en dehors des juges eux-mêmes ; il est placé entre les mains du peuple ; il est exercé par des hommes pris tout à coup dans son sein, qui ne forment aucune assemblée permanente, qu'aucun lien ne resserre les uns avec les autres, que le sort a réunis et qui se dispersent aussitôt leur fonction accomplie. Il n'y a lieu de craindre ni les préventions injustes ni les persécutions. Les jurés protègent dans les accusés le droit de la défense, qui est une propriété commune ; ils protègent les droits civils dont ils jouissent eux-mêmes et qu'ils sont intéressés à maintenir ; ils n'ont point, ils ne peuvent avoir d'autres intérêts que ceux de tous les citoyens. Il n'y a point de vraie liberté sans le jury, car elle ne saurait avoir un autre rempart. »

Pensées diverses

— Le malheur a deux faces : celle qui regarde la terre, celle qui regarde le ciel. Désespoir et espoir.

— Toutes les provinces de France peuvent rivaliser de grands hommes. Seule la Lorraine est hors de pair ; elle a produit une femme : Jeanne d'Arc.

— On aime sa mère d'instinct ; on apprend à aimer son père :

— L'amour croit voir ce qu'il aime, l'amitié aime ce qu'elle voit.

— Une vraie mère a deux jeunesses, la sienne et celle de sa fille ; combien de femmes qui veulent toujours s'en tenir à la première !

— Deux timides : ceux qui se craignent, ceux qui nous craignent. Les premiers sont à encourager ; les seconds à entretenir.

— Toute roue qui tourne amasse de la boue ; c'est pour cela que la Fortune en est habituellement couverte.

— Si j'avais voulu l'excuse des orgueilleux ; si j'avais pu l'excuse des paresseux.

Il regarda Pierre.

— Qu'est-ce que cela ? bégaya-t-il.

Le vieux serviteur courba le front plus bas, sans répondre. Ses pleurs inondaient ses joues.

L'émoi de l'amiral était si grand, son angoisse si vive, qu'il s'était levé d'un seul mouvement, mécaniquement pour ainsi dire.

Il ne sentait plus son mal.

— Mon petit-fils, bégaya-t-il, un assassin ! Le nom des Cordouan !

Il ne put pas achever.

Il n'avait plus de salive.

Les mots s'étranglaient dans sa gorge.

— Ce n'est pas vrai, s'écria Pierre, ce n'est pas vrai !

Le vieillard murmura encore :

— Et en ce moment, tout Bordeaux, toute la France...

Il se laissa tomber dans son fauteuil et s'enfouit la tête dans ses mains.

Il pleurait comme Pierre, plus que Pierre

Quelques minutes de silence profond, solennel, suivirent cette crise douloureuse, puis M. de Cordouan releva la tête.

— Tu vas m'emporter dans ma chambre, dit-il à son domestique, m'habiller et me con-

— L'avare est un pauvre qui ne se fait jamais l'aumône.

— Les femmes se prennent par les oreilles ; les hommes par les yeux.

— Le premier berceau de l'homme, c'est son berceau ; le second berceau de l'homme, c'est son cercueil.

Monsieur goûte son café et le trouve plus fort qu'à l'ordinaire.

Il en fait l'observation au valet, qui répond :

— La cuisinière s'aura trompé, elle aura servi à Monsieur le café des domestiques.

Examen du brevet de capacité :

— Mademoiselle, que savez-vous de la ville de Mantes ?

— Monsieur, elle est renommée pour ses pastilles.

Dernières Nouvelles

MORT DU DOCTEUR CHARCOT

Nevers, 16 août. — On annonce la mort du docteur Charcot qui se trouvait en villégiature dans le Morvan.

RÉVOLTE DANS UNE COLONIE DE DÉTENU

Rouen, 16 août. — Une révolte a éclaté ce matin, dans la colonie des jeunes détenus des Douaires, près Gaillon.

Interrogés, deux des détenus ont allégué qu'ils avaient été frappés.

On craint de nouveaux troubles ce soir.

LES EFFETS DE LA CHALEUR

Londres, 16 août. — La chaleur est accablante.

On signale à Douvres et à Lytt de nombreux cas d'insolation dans l'armée. Dans cette dernière localité, plusieurs régiments ont défilé à une revue en bras de chemise.

LES FRÈRES MAHON

médecins spéciaux « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommes MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Bivoli, 30.

ÉPICERIE NOUVELLE

E. CHAUVEAU

Rues d'Orléans et Beaupaire, SAUMUR

Spécialité de Boîtes pour Baptême

Boîtes riches de luxe en parchemin

Coffrets blancs... depuis 4 fr. 10

— satin et peluche — 2 fr. 75

NOTA. — Boîtes avec noms et dates, sur commande 2 jours à l'avance.

Le Gérant : G. JOUAUST

duire à Bordeaux !

Pierre fit un mouvement.

— Mais mon amiral n'y pense pas. Mon amiral qui ne peut pas faire un pas...

— J'irai à Bordeaux, dit le vieillard d'un ton qui n'admettait pas de réplique, ou la carcasse se brisera en route.

Et il essaya de se mettre sur pied.

Tous ses nerfs craquèrent, sa figure pâlit de douleur, mais il ne se rassit pas.

Pierre le saisit et l'emporta dans ses bras.

(A suivre.)

Une curieuse annonce.

On lit dans un journal de province, feuille de la préfecture, l'avis suivant :

« Le nommé X..., que l'on croit mort depuis deux ans, est invité à passer à la mairie de B... »

Au départ de la ligne du Havre :

Un employé bouscule très vivement un voyageur qui chancelle.

L'employé. — Vous n'avez pas de mal, monsieur ?

— Si, répond le voyageur, mais je l'ai fait enregistrer !

— Ça suffit.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Excursions en Touraine, aux châteaux des bords de la Loire, et aux stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1^{re} itinéraire : 1^{re} classe, 86 fr.; 2^e classe, 63 fr. — Durées : 30 jours.

Paris, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Chenonceaux, et retour à Tours; Loches, et retour à Tours; Langeais, Saumur, Angers, Nantes, Saint-Nazaire, Le Croisic, Guérande, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme, ou par Angers, *via* Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

NOTA. — Le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire peut être effectué, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, dans les bateaux de la Compagnie de la Basse-Loire.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 10 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 40 0/0 du prix du billet.

2^e itinéraire : 1^{re} classe, 54 fr.; 2^e classe, 41 fr. — Durées : 15 jours.

Paris, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Chenonceaux, et retour à Tours; Loches, et retour à Tours; Langeais, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans des billets aller et retour comportant les réductions prévues au tarif spécial G. V. n° 2, pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et *vice versa*.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris, à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
MAI-SEPTEMBRE 1893

Billets d'aller et retour de famille pour les stations thermales de Chamblet-Néris (Néris), Eaux-les-Bains, Moulins (Bourbon-l'Arenchaux), Laqueuille (La Bourboule et le Mont-Dore), Royat, Rocamadour (Miers), Vic-sur-Cère.

Réduction de 50 0/0 pour chaque membre de la famille en plus du deuxième.

Il est délivré, du 15 mai au 15 septembre, dans toutes les gares du réseau d'Orléans, sous condition d'effectuer un parcours minimum de 300 kilomètres (aller et retour compris), aux familles d'au moins trois personnes payant place entière et voyageant ensemble, des billets d'aller et retour collectifs de 1^{re}, 2^e et 3^e classes pour les stations ci-dessus indiquées.

Les billets sont établis par l'itinéraire à la convenance du public; l'itinéraire peut n'être pas le même à l'aller et au retour.

Le prix s'obtient en ajoutant au prix de quatre billets simples ordinaires le prix d'un de ces billets pour chaque membre de la famille en plus de deux.

La durée de validité des billets, à compter du jour du départ, ce jour non compris, est de 30 jours.

Cette durée peut être prorogée une ou plusieurs fois d'une période de quinze jours. Chaque période de prolongation part de l'expiration de la période précédente et donne lieu à la perception d'un supplément de 10 0/0 du prix total du billet.

La prolongation ne peut être demandée que pour les billets non périodes.

AVIS. — Les voyageurs obtiennent, sur leur demande, soit à la gare de départ, soit au bureau du correspondant de la Compagnie, à Laqueuille, des billets d'aller et retour réduits de 25 0/0 pour le Mont-Dore et la Bourboule.

Les demandes de billets doivent être faites, quatre jours au moins avant celui de départ, à la gare où le voyage doit être commencé.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS
SAISON 1893 — MAI-OCTOBRE

Bains de mer de l'Océan. — Billets d'aller et retour à prix réduits valables pendant 33 jours.

Pendant la saison des bains de mer, du 1^{er} mai au 31 octobre, il est délivré, à toutes les gares du réseau, des billets aller et retour de toutes classes, à prix réduits, pour les stations balnéaires ci-après :

Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, Le Pouldu, Batz, Le Croisic, Guérande, Vannes (Port-Navalo, Saint-Gildas-de-Ruiz), Plouharnel-Carnac, Saint-Pierre-Quiberon, Quiberon (Belle-Isle-en-Mer), Lorient (Port-Louis, Larmor), Quimperlé (Pouldu), Concarneau, Beg-

Meil, Foussnant, Quimper (Bénodet), Pont-l'Abbé (Langoz, Locudy), Douarnenez, Châteaulin (Pentrey, Crozon, Morgat).

1^{er} Les billets pris à toute gare du réseau située dans un rayon d'au moins 250 kilomètres des stations balnéaires ci-dessus comportent une réduction de 40 0/0 en 1^{re} classe, de 35 0/0 en 2^e classe et de 30 0/0 en 3^e classe.

La durée de validité de ces billets (33 jours) peut être prolongée d'une, deux ou trois périodes successives de 10 jours, moyennant le paiement, pour chaque période, d'un supplément égal à 10 0/0 du prix du billet.

Exceptionnellement : Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent pour les stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire (inclus) au Croisic et à Guérande inclus, a la faculté d'effectuer, sans supplément de prix, soit à l'aller soit au retour, le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire, dans les bateaux de la Compagnie de la Basse-Loire.

Le voyageur porteur d'un billet délivré pour les au-delà de Vannes vers Auray aura la faculté de s'arrêter à celles des stations suivantes qui seront comprises dans le parcours de son Billet : Saint-Anne-d'Auray, Auray, Hennebont, Lorient, Quimperlé, Rosporden et Quimper.

Le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions ci-dessus à destination de Vannes est autorisé à s'arrêter à Questembert à l'aller et à repartir de ce point au retour.

En outre, le voyageur porteur d'un billet délivré aux conditions qui précèdent, pour l'une quelconque des stations balnéaires ci-dessus, aura le droit de s'arrêter, une seule fois à l'aller et au retour, pendant 48 heures, soit à Nantes, soit en deça.

2^e Les billets pris à toute gare située dans un rayon inférieur à 250 kilomètres des dites stations balnéaires, comportent une réduction de 20 0/0 sur les prix des tarifs généraux, sans toutefois que les prix à percevoir puissent excéder le prix applicable à un parcours de 250 kilomètres, ni être inférieurs au prix applicable à un parcours de 125 kilomètres.

Les billets doivent être demandés au chef de gare trois jours avant celui du départ.

AVIS

Le SAMEDI 19 JUIN, à une heure du soir, place de la Bilange, il sera procédé, par le ministère de M^e FERRIÈRE, commissaire-priseur à Saumur, à la vente aux enchères publiques, d'un Phaéton, équipage de voiture, lot d'équipages divers, chèvre à graisser, char-ruie à verser, et divers autres objets. Au comptant, 10 0/0 en sus.

VENTE

A L'AMIABLE
D'une MAISON

D'un très bon rapport
Située rue de l' Arsenal, n° 11, et ayant sortie sur la rue de la Visitation.

S'adresser, pour visiter et traiter, à M. BÉNARD, marchand-épiciier, rue de la Visitation, n° 91, Saumur.

Etude de M^e BEAUMONT, notaire aux Rosiers-sur-Loire.

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance le 1^{er} novembre 1894

Une TRÈS BONNE FERME

Située commune des Rosiers
Contenant 8 hectares 20 ares environ.

S'adresser, pour tous renseignements et pour traiter à M^e BEAUMONT, notaire.

A CÉDER

DE SUITE
Petit Magasin d'Épicerie, Mercerie

S'adresser à M. PELOU, expert, rue du Marché-Noir.

Etude de M^e BRAC, notaire à Saumur.

A VENDRE

Maison, Remise, Servitudes

Cave et grand Jardin

Rue Haute-Saint-Pierre et ruelle Saint-Michel.

S'adresser à M. GUYOMARD, placé Saint-Michel, et à M^e BRAC, notaire.

M^e NOBLET, notaire aux Trois-Moutiers (Vienne, demande pour le premier septembre un CLERC expéditionnaire.

PIANO à queue d'Erard en très bon état. Grand format, très belle occasion. S'adresser à MM. PERNY frères, facteurs de pianos à TOURS.
Location — Accords — Réparations

Rue Brault, 50, Saumur
M^{lle} E. PANNIER
Broderie artistique et sur tissus
Pour travaux neufs et réparations
Se rend à domicile

VIN ROUGE VIEUX

Récolte 1887, A VENDRE.
S'adresser au bureau du journal.

Travaux de Confiance

Marcel PORTRAIT
Plâtrier

7, place du Marché-Noir, Saumur.

Carrelage Mosaïque et autres,
Travaux en Ciment, Cheminées, marbres et ornements en tous genres.

PRIX MODÉRÉS
Exécution très rapide.

Imprimerie Paul GODET, Saumur

FACTURES TOUTS FORMATS
CARTES D'ADRESSES
ETIQUETTES PARCHEMIN et ENVOIS
TÊTES DE LETTRES
CIRCULAIRES — ENVELOPPES
AVIS DE TRAITES — MANDATS
REÇUS & BONS à SOUCHE PERFORÉS
REGISTRES

LETTRES MARIAGE, LETTRES DEUIL
FAIRE-PART NAISSANCE
CARTES DE VISITE
AFFICHES — PROSPECTUS
PROGRAMMES et FÊTES & SOIRÉES
PRIX-COURANTS
MÉNUS EN BLANC & IMPRIMÉS
CATALOGUES — BROCHURES

Consulter les Prix de la maison avant de commissionner à l'extérieur.

LIBRAIRIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}

Rue Jacob, 56, à Paris

LA MODE ILLUSTRÉE

JOURNAL DE LA FAMILLE

Sous la direction de M^{me} EMMELINE RAYMOND
12 PAGES IN-4^e

LE SUPPLÉMENT LITTÉRAIRE, AVEC PAGINATION SPÉCIALE, CONSACRÉ À DES ROMANS ILLUSTRÉS.

La Mode illustrée, journal par excellence des travaux d'agrément, fait actuellement paraître, avec chaque numéro, sans augmentation de prix, UN SUPPLÉMENT consacré à des romans illustrés, intéressant tous les membres de la famille; ses 52 numéros de l'année contiennent plus de 2,000 dessins de mode tapissier, crochet, broderie, plus 24 feuilles de patrons en grandeur naturels, de tous les objets de toilette, linge, robes, manteaux, vêtements d'enfants, etc.

On peut s'abonner à l'essai, pour trois mois.
Un numéro est envoyé gratis à toute personne qui en fera la demande par lettre affranchie.

On s'abonne par mandat-poste à l'ordre de MM. FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre de 25 centimes pour chaque trois mois et en les adressant par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS :

Première édition : trois mois, 3 fr. 50; six mois, 7 fr.; douze mois, 14 fr. — Quatrième édition, avec une gravure colorée chaque numéro : trois mois, 7 fr.; six mois, 13 fr. 50; douze mois, 25 fr.

S'adresser également dans toutes les librairies du département

Saumur, imprimerie PAUL GODET.

Hôtel Restaurant des TROIS-ANGRES

A. LIGNAIS

Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Table d'hôte très confortable, à 2 fr. 25 et 2 fr. 50. — Excellents vins rouges et blancs.

Salles, Salons et Cabinets particuliers.
Déjeuners et Dîners à la carte et à prix fixe, depuis 1 fr. 50 et 2 fr.
Pension depuis 60 fr.

Service individuel ou en groupe à toute heure
Dîners en ville sur commande. — Banquets et Noces. — Prix modérés.

Matelote d'Anguilles Samedi et Dimanche

GR^{DE} EPICERIE PARISIENNE

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans

IMBERT FILS

SPÉCIALITÉ POUR BAPTÊMES

Confiserie supérieure

Grand choix de Boîtes Baptêmes et Marraines, modèles les plus nouveaux. — PRIX TRÈS MODÉRÉS.

En prévenant trois jours avant, Boîtes avec Initiales ou Nom et Date du baptême (2 fr. pour la composition quelque soit le nombre).

Demander le prix courant pour confiserie, boîtes vides et garnies, qui est adressé franco, ainsi que le catalogue des modèles, sujets et initiales à choisir.

LA JEUNE MÈRE

JOURNAL ILLUSTRÉ. — 19^e ANNÉE

6 francs par an. — Le numéro 60 centimes franco.

Bureaux : 1, rue de Provence, PARIS.

Les jeunes femmes ont à leur disposition un grand nombre de journaux spéciaux qui leur apprennent comment elles doivent s'habiller, organiser un dîner, une soirée, mais ne leur enseignent pas l'art de nourrir leurs nouveau-nés, d'élever les enfants, de leur conserver la santé et l'existence. Le journal LA JEUNE MÈRE, du D^r BROCHARD, donne ces indications. Il contient de précieux enseignements sur l'allaitement maternel, l'emploi du biberon, sur l'alimentation, la dentition, le sevrage, la vaccination, les soins de l'enfance et tout ce qui intéresse la santé de la mère. C'est une très utile publication, et le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

EN VENTE

HISTOIRE de SAUMUR

Pendant la Révolution

Par M. O. DESMÉ de CHAVIGNY

Chez tous les Libraires.

Certifié par l'imprimeur soussigné.